



Sépultures  
d'importance  
historique locale  
Entité de Burdinne



DALLES COMMEMORATIVES DANS LES EGLISES

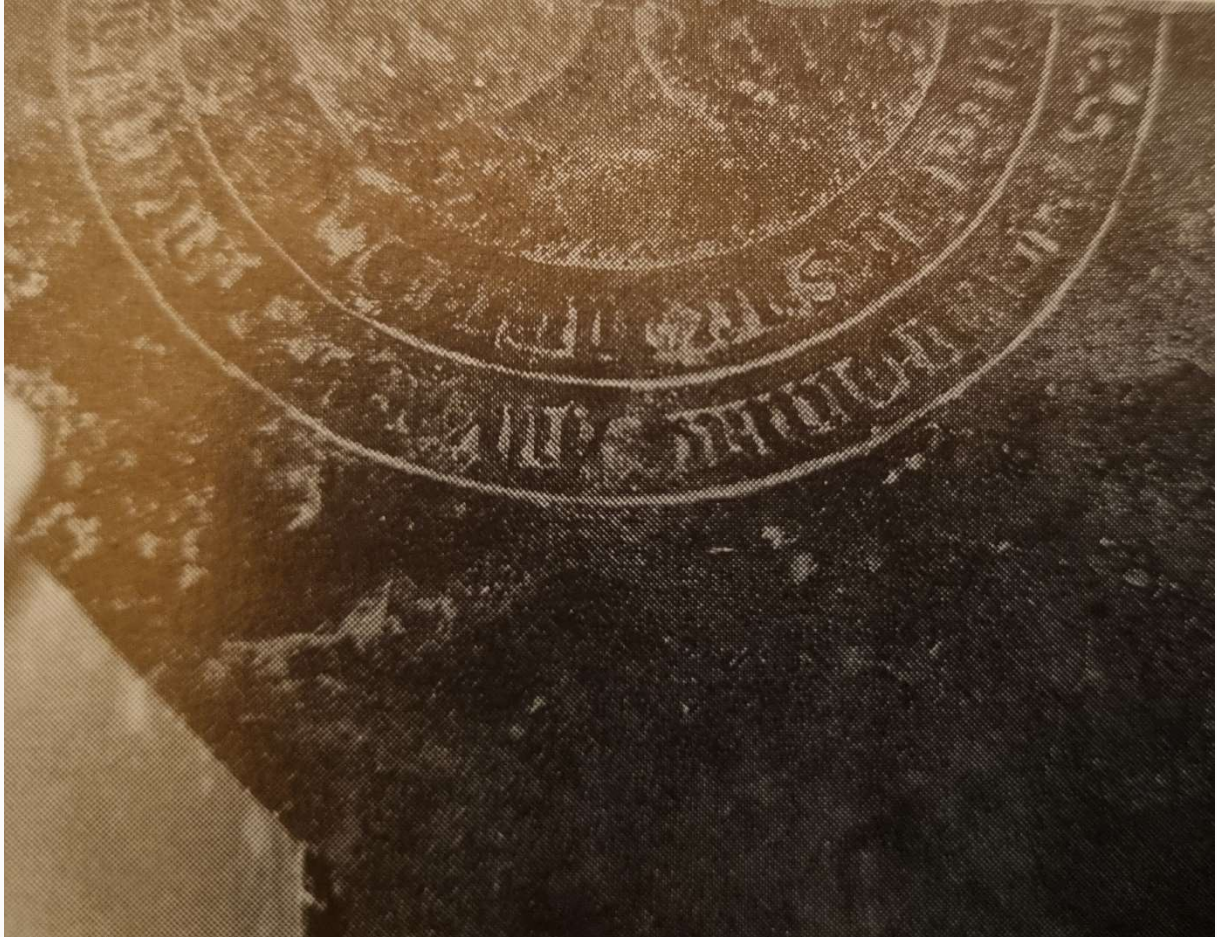


Jean-Pierre BOLAND

Novembre 2023

## BURDINNE

### Dalle d'un curé (~1550)



Dalle au sol dans le porche de l'église.

Dalle taillée en méplat.

Fragment de la moitié inférieure, comportant en son centre un médaillon où s'inscrit le motif d'un calice entouré de deux anneaux circulaires de texte, en lettres minuscules gothiques, taillées en épargne.

L'usure ne permet pas d'identifier le défunt, vraisemblablement curé de Burdinne au milieu du 16e siècle.

Libert d'AUVIN - Jeanne de CORTIL (1573)



Dalle funéraire de seigneurs de Burdinne. Les deux armoiries principales (au-dessus du squelette) sont celles des familles Davin (à gauche) et Cortil (à droite).

Dalle en bas-relief, autrefois surélevée.

Elle présente l'effigie d'un squelette, debout, les mains croisées sur l'abdomen, avec un sablier à ses pieds.

La figure est placée sous une arcade surbaissée et entre deux colonnes à chapiteau ionique, au fût élancé, reposant sur des piédestaux ornés de délicats motifs maniéristes.

Le registre supérieur, au-dessus d'une architrave réduite à une simple baguette, comprend deux blasons :

- à gauche : DAVIN, surmonté d'un heaume cimé (deux ailes) et de fins lambrequins.

- à droite : CORTIL, en écu losangé dont les guiges sont tenues par un ange debout, aux petites ailes, et au corps disproportionné.

Quatre quartiers ornent les angles :

- à gauche : DAVIN et SAVENIR

(**Davin** : écartelé, aux 1 et 4 trois fasces, aux 2 et 3, émanché / **Savenir** : trois quintefeuilles, au chef chargé d'un lambel)

- à droite : CORTIL et PAHEAU

(**Cortil** : trois lions issants / **Paheau** : coupé, au chef à deux forces pendantes, à la pointe trois canettes).

Le contour de la dalle comporte un texte en gothiques minuscules, taillées en épargne, dont seules quelques bribes restent lisibles :

*"CY GIST HONORABLE ... / QUI TRESPASSA Lan XVc LXXIII LE XXII DE .../"*

L'inscription est taillée sur une bande, formée par la taille biseautée de l'arête de la dalle. Elle débute en haut à gauche et se lit de l'extérieur de la dalle, ce qui démontre que la dalle a été conçue pour être surélevée, c'est à dire placée sur un socle ou de petits pieds (*A l'origine cette dalle se trouvait dans le chœur de l'église*). Les deux angles supérieurs sont arrondis. Les quatre quartiers empiètent à la fois sur la composition de surface et sur la bande extérieure; ceci amenant le sculpteur à relier la base des socles des colonnes aux écussons par des petites consoles en forme de volutes.

La figure représentée est celle d'un "transi" : c'est le défunt.

Le sablier qui est disposé à ses pieds annonce l'iconographie postérieure, celle de l'allégorie de la mort, accompagnée de divers attributs, dont ce sablier. Le même motif de sablier se trouvait autrefois sur la dalle d'un Henri de Fumal (+ 1578) et Anne de Cortil (+ 1613), à Fumal, personnes apparentées à ces défunts de Burdinne.

Les défunts sont Libert Dauvin, né en 1510 et mort le 20 décembre 1573, et son épouse Jeanne de Cortil, décédée le 15 décembre 1575. Ils étaient, à cette époque, les propriétaires de la ferme de la Grosse Tour.

## Jean de FUMAL - Gertrude d'AVIN (1594)



Dalle funéraire de Jean de Fumal (1594) et de son épouse Gertrude Davin (1611).

Epitaphe monumentale, faite d'éléments assemblés. Le centre est occupé par une plaque comportant une inscription, gravée en capitales romaines :

ICI GISENT IAN DE / FVMAL ESCUYER LEQUEL / TRESPASSAT LE 8<sup>e</sup> DAPVRIL / 1594 ET DAMoisELLE  
GERTRUD / DAVIN SA COMPAIGNE / LAQVELLE DECEDAT / LE 20 DAPVRIL 1611 PRIEZ DIEV POVR  
LEVR / AMES

La plaque, dont une petite moitié est restée vierge, est surmontée d'une architrave et flanquée de pilastres, chargés chacun de quatre quartiers, taillés en relief, leurs noms étant gravés sous chacun d'eux :

- à gauche : FUMAL, POUILLET, HEMRICOURT, BIERSET

- à droite : DAVIN, SAVENIR, CORTIL, PAHEAU.

Fumal : trois manchons, 2, 1, chargé en abîme d'un écu à trois fasces.

Pouillet : semé de fleurs de lys, un croissant en abîme.

Hemricourt : une bande chargée de fleurs de lys.

Bierset : une bande et une barre à senestre, accosté en chef et à dextre d'un croissant et en pointe senestre, d'un lion.

Davin : écartelé aux 1 et 4, trois fasces aux 2 et 3, émanché.

Savenir : trois quintefeuilles, au chef chargé d'un lambel.

Cortil : trois lions issants, 2, 1.

Paheau : coupé, au chef à deux forces pendantes, à la pointe trois canettes.

L'ensemble est surmonté d'un grand médaillon circulaire présentant en son centre l'écu FUMAL avec ses heaume, cimier et lambrequins, et au contour fait d'un profil plat, appuyé aux quatre directions cardinales par des motifs maniéristes découpés, et prolongé par deux consoles courbes.

Dans le bas, le monument se termine par une console faite d'une plaque échancrée, portant l'écu losangé, parti FUMAL - DAVIN.

C'est un rare exemple de monument dont la polychromie conservée recouvre la totalité du monument. La table à inscription est de couleur beige; les écus sont exclusivement rouge et bleu, le reste est d'un bleu imitant la pierre de Meuse.

Le monument et particulièrement le médaillon supérieur relèvent du modèle "Florisien" d'épitaque.

Dans son ensemble, le monument, consacré exclusivement à une présentation héraldique, frappe par l'indigence de la plaque à inscription contrastant avec la richesse ornementale des éléments qui l'entourent.

Il est possible que la plaque ne soit d'origine. En effet, le petit-fils du défunt fut poursuivi pour avoir modifié l'inscription en vue d'affirmer un titre de noblesse contesté. (Voir De Meester, Héraldique et épigraphie dans Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art, Congrès de Liège, 1968, éd. 1971, p. 622).

Cette dalle fut descellée du mur du chœur en 1976.

## Philippe d'AUVIN - Cécile de WOESTENRAEDT (1606)



Une pierre sur le sol, très effacée par le temps, rappelle Philippe Dauvin, mort en 1606 et son épouse, Cécile de Woestenradt en 1634.

Les armories dans le cartouche surmontant la dalle sont celles des Dauvin et Woestenraedt.

A gauche, les armes des Dauvin, Fumal, Vanderbalck et Waechelegen et à droite, les familles Woestenraedt, Rave, Brabant et Clocky.

Le texte mentionnait :

*CY GIST PHILIPPE DAUVIN ESCUYER QUI TRESPASSA LE 11 JUILLET 1606 ET MADEMOISELLE CECILE DE WOESTENRAEDT SA COMPAGNE QUI TRESPASSA LE 16 DAVRIL 1634. Requiescat in Pace*

C'est ce Philippe d'Auvin qui entreprit les premiers travaux de construction du château actuel sur la grand-place.

Cette pierre tombale se trouvait primitivement dans le chœur de l'église

## Pierre COURTOY - Pierre EBETTE (1705)



Dans l'ancienne chapelle (actuellement la chaufferie), se trouve la dalle funéraire de Pierre Courtoy, curé de Burdinne de 1677 à 1705 et de son neveu (et successeur) Pierre Ernest Ebette (dit Courtoy), décédé en 1713.

Dalle taille en méplat. Le tiers supérieur est occupé par les écussons des deux prêtres défunts, chacun entouré de palmes croisées, surmontés ensemble par une tête d'ange ailée :

Courtoy : deux barbeaux, 1, 1 au franc quartier.

Ebette : trois lettres T, accompagnées en abîme d'un écu à une merlette.

Un cartouche inférieur porte l'inscription :

HIC JACET RND S DNS PETRUS COURTOYS QUI HABITA ANIMARUM CURA MAGNA CUM TOTIUS HUIUS PAROCHIAE SATISFACTIONE SPATIO 28 ANNORUM OBDORMIUIT IN DNO 5 FEBRUARII ANNO 1705 ETATIS VERO SUAE 55



SUB EODEM TUMULO JACET RND S DNS PETRUS ERNESTUS EBETTE DICTI COURTOY NEPOS QUI HABITA EIUSDEM PAROCHIAE CURA MAGNO CUM ANIMARUM ZELO SPATIO OCTO ANNORUM EX HAC VITA MIGRAUIT IN ETERNUM RESERRECTORUM DIE 20 MENSIS MARTII ANNO 1717.

Ci-git le révérend seigneur Pierre Courtoy qui, après avoir pendant 28 ans veillé sur les âmes de cette paroisse, s'endormit dans le seigneur le 5 février 1705, à l'âge de 55 ans.

Sous cette même, tombe repose le révérend seigneur Pierre Ernest Ebette, neveu du dit Courtoy, qui pendant 8 ans prit soin de cette même paroisse avec un rare zèle et s'en alla pour ressusciter dans l'éternité, le 20 mai 1717.

Les registres paroissiaux mentionnent que Pierre Ebette décéda à Andenne dans la maison de ses parents, et que son corps fut ramené à Burdinne pour y être inhumé.

## Pierre et Charles MEURA (1840)



Une pierre, est dédiée aux enfants Pierre et Charles Meura, morts en 1840, à la suite d'une noyade en hiver, aux étangs de Burdinne, près de Hannêche

*Icy / reposent les cendres / cheries de PIERRE MEURA / âgé de 14 ans, et de Charles / âgé de 13 ; morts, le premier victi / me de l'amour fraternel vou / lant sauver son frère tombé / par malheur sous la glace d'un / etang près de Hannêche / le 23 février 1840 / Ô vous qui lisez ces lignes / de douleur, priez Dieu pour / leur âme / R . I . P. / Les habitants de Burdinne / entre les frères*

## Pierre ELOY de Burdinne (1855)



Dernier vestige de l'ancien cimetière, une vieille chapelle des familles Eloy - Stassart et Douxchamps - Zoude était érigée dans l'ancien cimetière, à côté de l'église.

En 1972, cette chapelle était complètement écroulée. Un appel lancé dans la famille permit de réunir les fonds nécessaires au sauvetage des 4 dalles armoriées. (La chapelle fut démolie)

Grâce à la collaboration du curé, des édiles, de la fabrique d'église, ainsi que d'environ 25 membres de la famille, ces intéressants témoins épigraphiques et héraldiques se trouvent aujourd'hui encadrées à l'intérieur de l'église, derrière l'autel majeur.

Sur la pierre tombale de **Pierre Eloy (Sénateur et bourgmestre de Burdinne)**, on peut lire :

*Ici repose / Monsieur Pierre Eloy de Burdinne / Chevalier de l'ordre de Léopold / Sénateur /*

*Décédé pieusement à Burdinne / Le 15 janvier 1855, à l'âge de 78 ans*

*Dévoué aux intérêts du Pays, / Fidèle à nos institutions / Il a acquis l'estime de tous / Caractère généreux et sociable / Il fut aimé / Pour son bon cœur, ses bons services / Et tous ses bienfaits / Homme religieux et sociable / Il fit don avant sa mort / De concert avec sa digne épouse / Madame Charlotte, baronne de Stassart / De 6 hectares, 38 ares, 71 centiares / Légués au bureau de Bienfaisance / En faveur des vieillards de Burdinne / Sa mémoire vivra toujours / Entourée de regrets et de bénédictions / Qu'il repose en paix !*

Voir également la rubrique : ["Histoire - Biographies"](#)

## Charlotte de STASSART (1855)



Dalle commémorative en pierre, au mur entre la sacristie et le chœur de l'église de Burdinne.

A côté de la dalle de son mari, [Pierre Eloy de Burdinne](#).

Née à Malines le 6 mai 1768 et décédée à Burdinne le 18 avril 1855, Charlotte Stassart, veuve pour la seconde fois, ne survécut guère à son second mari. Elle était d'ailleurs notablement plus âgée que lui.

Rentrée au château de Burdinne qu'elle avait quitté quelques jours après la mort de son époux, les lieux qu'elle revoyait sans lui ravivèrent le souvenir de la perte cruelle qu'elle avait éprouvée quelques mois auparavant. Ignace Douchamps qui l'accompagnait, lui conseilla de prendre du repos, mais le soir même de son retour à Burdinne, le mal fit des progrès si rapides que les secours de la religion et de l'art arrivèrent trop tard. Madame Eloy de Burdinne n'était plus. Elle décédait dans sa 87<sup>e</sup> année.

Son épitaphe parle d'elle en ces termes élogieux :

*Ci git / Noble et honorable Dame / Mme Charlotte Ghislaine / Baronne de Stassart Noirmont / Douairière de Mr Eloy de Burdinne / Sénateur / Décédée en son château de Burdinne / Le 18 avril 1855 à l'âge de 87 ans.*

*Jusqu'au terme de sa carrière / elle joignit / aux vertus chrétiennes / et sociales / le mérite d'un esprit délicat / et cultivé / sa charité / compatissante et généreuse / s'étendait sur toutes les douleurs / et les pauvres / l'ont pleurée comme une mère / Qu'elle repose en paix !*

## Ignace DOUXCHAMPS (1870)



Comme celle de Pierre Eloy, la dalle funéraire d'Ignace Douxchamps a été transférée de l'ancienne chapelle du cimetière vers l'arrière du chœur de l'église.

### **Ignace Douxchamps (capitaine de la garde civique, bourgmestre de Burdinne)**

Ignace-Joseph Douxchamps naquit à Namur le 6 messidor an XIII (25 juin 1805) et fut baptisé à St Jean l'Evangeliste.

Au début de l'année 1829, il s'était affilié à la garde communale de Namur et y devient bientôt caporal. En août de l'année suivante, au moment où éclate la révolution belge, il est nommé sergent. Peu après, les 3 et 4 octobre 1830, il empêche avec 30 hommes de la garde, le pillage des casernes. Deux jours plus tard, le 6 octobre, il est nommé 1er lieutenant-major de la garde bourgeoise instituée par le conseil de Régence et jointe à la garde communale déjà existante. Il organise alors un service militaire dont "la nécessité écrira-t-il, était reconnue dans les moments de troubles."

Le 9 avril 1831, il est nommé 1er lieutenant et le 2 juillet suivant, capitaine de la 1re compagnie du 1er bataillon de la garde civique mobilisée de Namur. En cette qualité, il réprime avec cette compagnie une émeute qui avait éclaté à la caserne en juillet 1831.

Sur son épitaphe, derrière le chœur de l'église, on peut lire :

*Ici repose / Monsieur Ignace-Joseph Douxchamps / époux de Madame Louise Zoude / chevalier de l'ordre de Léopold / décoré de la croix commémorative des 25 ans de service / colonel honoraire de la garde civique de Namur / conseiller provincial / receveur des hospices et des bureaux de bienfaisance de Namur / membre de la commission administrative des prisons / et bourgmestre de Burdinne / décédé subitement à Burdinne / le 31 août 1870 à l'âge de 65 ans.*

Voir également la rubrique "[Histoire - Biographies](#)"

Louise ZOUDE (1883)



Dalle funéraire de Louise Zoude, épouse d'[Ignace Douchamps](#).

Cette dalle se trouve aux côtés de celle de son mari, derrière le chœur de l'église de Burdinne.

## Monseigneur Félix SCALAIS (1967)



Né à Burdinne le 6 décembre 1904

Décédé à Burdinne le 17 août 1967

Missionnaire Scheutiste en 1924

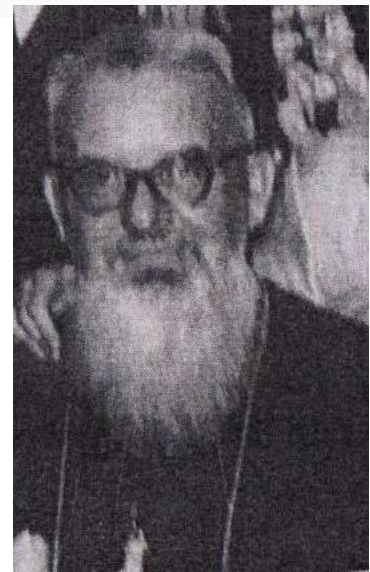
Ordonné prêtre le 17 août 1930

Vicaire apostolique de Léopoldville (21 septembre 1953 - 10 novembre 1959)

**Premier archevêque du Congo** (10 novembre 1959 - 7 juillet 1964)

Participa au concile Vatican II en tant qu'Archevêque du Congo

Voir également la rubrique [Histoire - Biographies](#)





## HANNÊCHE

### Jean de MONTIGNY (1324)



Dans le pavement, au pied de la marche du chœur.

Tailleur de pierre inconnu

1324

Calcaire de Meuse

Dalle gravée, quasi entièrement usée par les pas. Elle comporte la figure d'un homme en armes dont on distingue encore légèrement le pied gauche avec ses solerets à plaques rivetées.

Du décor architectural, se voit encore la base d'un ensemble de colonnettes.

Le texte, en lettres onciales, gravé entre deux traits continus, est encore légèrement lisible :

*Chi gist Messire Jehan de Montingnei / chevaliers qui trepassat lan de grasse M.CCC. : & XXIIII le nuit saint / Andrier (La postele projies pour larme de LI).*

## Joseph HEPTIA (Curé) (1745)



Encastrée dans le mur intérieur nord du chœur.

Tailleur de pierre inconnu

1745

Calcaire

Hauteur : 92,5 cm

Largeur : 69 cm

Dalle gravée.

L'inscription débute sur les côtés et se poursuit en-dessous d'une croix grecque faite d'un double trait gravé :

*Dom / in - salus / Marte furente fui confestim / Pastor in Hanesse / Deodatus Ioseph Heptia / Anno 1691  
Usque 1736 obiit 31 / 8bris 1745 aetatis 80*

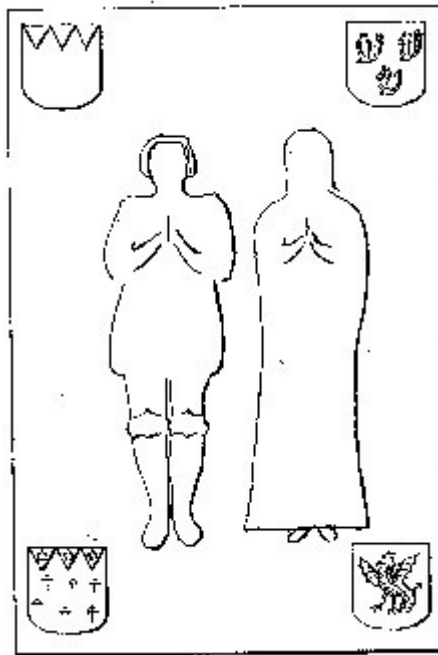
*RIP Amen*

*(Le salut dans la croix. Je fus nommé curé au moment de la fureur de la guerre. Dieudonné Heptia, curé de Hannêche, de 1691 à 1736, mourut le 31 octobre 1745, âgé de 80 ans).*

Voir également : [Patrimoine religieux et funéraire - Églises - Hannêche](#)

## PIERRES TOMBALES D'ANCIENNES FAMILLES HANNÊCHOISES

(Ch. Elias)



*Comme dans tous les villages, il est certain qu'il y eut à Hannêche des pierres tombales d'anciennes familles*

*Mais comme il y a eu également de tout temps des iconoclastes et des vandales, on ne s'étonne pas que ces pierres aient été brisées par ces personnes, par des soldats durant les guerres ou par de prétendus économistes sans goût artistique et sans respect pour les monuments antiques. Heureusement des écrits antérieurs à la destruction de ces pierres en ont conservé leur souvenir.*

*C'est ce que nous vous proposons de découvrir au travers de ces quelques notes héraldiques.*

Le greffier Rasquin de la cour foncière a écrit à l'intérieur de la couverture du registre 10 (année 1775-1784) des actes de la cour, aux archives du dépôt de Liège, les lignes suivantes :

*"Nota qu'en 1779 ayant démoli une partie de l'église pour l'agrandir et faire une tour, on a trouvé dans les fondements des pierres, des anciennes tombes qui existaient dans l'ancienne église dans laquelle il y avait au rapport du Rd curé trois du siècle 1300 de trois familles nobles nommément une de Gilles Biron chevalier et on trouva des fragments d'une qui portait la date de 1362 du 15 juin qu'on croit être dudit Biron.*

*Ledit curé a aussi dit qu'il y avait dans la dite ancienne église une autre tombe de laquelle on n'avait pu lire l'inscription et on a très mal agit de briser ainsi ces anciens monuments.*

*Il existe encore une de ces tombes du siècle 1300 de messire Jean de Montigny chevalier."*

Il est probable qu'il n'y ai pas eu d'agrandissement de l'église en 1779, mais en 1738. Quant à Gilles Biron, il y a erreur de lecture, on a pris un V pour un B, c'est Gilles Viron qu'il faut lire, et les fragments qui ont été trouvés sont ceux de la pierre tombale de la seconde femme de Gérard de Hannêche, décédée le 15 juin 1362.

Il est certain qu'il y eut à Hannêche des pierres tombales d'anciennes familles, mais comme il y a eu également de tout temps des iconoclastes et des vandales, on ne s'étonne pas que ces pierres aient été brisées par ces vandales, par des soldats durant les guerres ou par de prétendus économistes sans goût artistique et sans respect pour les monuments antiques. Heureusement des écrits antérieurs à la destruction de ces pierres en ont conservé le souvenir.

Il existe encore actuellement un endroit qu'on appelle la "tour" (*li tou*) qui était autrefois un fief possédé par une famille de Hannêche dont le nom provient, à n'en pas douter, de ce fief.

Dans son ouvrage sur les Echevins de Namur De Radiguès nomme parmi les échevins de Namur, Jean del Tour. (Annales de la Société archéologique de Namur, XXV (1905)24, pp.4 ...)

L'auteur ajoute qu'il est qualifié "sangnor" en mai 1254 et le 19 mai 1256. Dans un autre acte de mai 1254 il trouve Johan, maire; il s'agit sans doute, dit-il, de Jean del tour.

Parmi les possesseurs du fief delle tour, notons : Godfrin del Tour, Henri del tour (1417), Johennin del tour (1433), Libert del tour, Jean del tour (1497).<sup>1</sup>

Jean Deltour de Hanneche

Prévôt du Chapitre de Sclayn

"Jean del Tour de Hanneche fut élu prévôt du Chapitre de Sclayn le 16 mars 1468 et combla le Chapitre de ses bienfaits. Il acheta le 20 juin 1470 à Jean de Forvie pour 19 mailles du Rhin une rente de trois muids et demi d'épeautre hypothéquée sur des héritages à Bonneville. Le 13 janvier 1475 il acquit pour treize petits florins d'or les biens de Godefroid Loest de Meeffe consistant en maisons, prés et bois situés à Sclayn..... Il mourut dans âge avancé au commencement de 1516."<sup>2</sup>

Jean de Haneche (1341-1359)

Il parait comme mayeur (de Namur) le 24 août 1341 et l'était encore en 1345; de 1355 à 1358, il était bailli de Bouvignes et châtelain de Montaigle; mayeur en 1358 jusqu'au 24 août 1359.

Sa fille Marguerite de Hanesse épousa en premières noces Arnold fils de Willame de Bertinchamps, chevalier, seigneur de Wandegnée, et reçut de son père 800 fl. pour l'achat de la terre de Hodiabour, à l'occasion de ce mariage. Son second mari fut Aimery, bâtard de Guillaume de Namur.

Une autre fille épousa J. du Cerf, et reçut à titre viager, une rente de 62 muids d'épeautre sur Wangenies.

Les armoiries des Hanesse sont semblables à celles des d'Elzée : d'or au chef emmanché de gueules.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Les fiefs du Comté de Namur, par Bormans

<sup>2</sup> Histoire du Chapitre de Sclayn par le Chanoine Barbier, p. 43.

<sup>3</sup> de Radiguès, les échevins de Namur : ASAN, XXV (1905), 76, pp. 21

Ce Jean de Haneche (Jehans de Hanech) "tenait en fief le tour de Hanech, le porpris et les fosseis" et le passa à sa fille épouse de Jean du Cerf (Johan dou Chierf).

*(Les fiefs du Comté de Namur par S. Bormans XI<sup>Ve</sup> S.)*

D'après Paul de Croonendael, Chroniques édit. de Limminghe 2e partie p. 508, Aimery époux en secondes noces de Marguerite, fille de Jean de Haneche serait le fils bâtard de Loys de Namur qui avait répudié sa femme la Comtesse de Roussy. Mais Froissart dans ses Chroniques (XV p. 233) t. VII p. 251 le donne comme fils du Comte de Namur, (Cf. Annales Soc. arch. de Namur, t. III p. 4761).

D'après le même auteur, la pierre tombale de leur fille se trouve au milieu de la chapelle des Cordeliers à Namur avec l'inscription :

*Cy gist Katherine fille jadis messire Aymeri bastard de Namur chevalier  
et dame Marguerite de Haneche sa femme et espouse  
qui trespassa l'an 1386 le troisième jour de Novembre.*

La sépulture d'Aymeri avec sa femme dame Marguerite de Haneche se trouve dans la chapelle Sainte Anne aux Cordeliers à Namur, avec inscription de leurs noms, effigies et armes, mais sans la date de décès. Sans doute, la pierre avait-elle été placée avant le décès, "délaissant le surplus ouvert pour le remplir après le trespas advenu". "Les armoiries insculpées ausdictes sépultures sont telles qui s'enscuivent : celle de la dame sont d'argent émanchée de geules en pal et les premières sont de sinople au quanton de Namur qui sont armes fort propres pour un bastard et ses descendans qui ne foict point le filet que ne port poinct sinon celluy qui est le bastard et non ceulx qui descendent de luy en leal mariaige".

*Jehan de Hanech h. du Comté de Namur 1354,*

*1355, 1359. maieur de Namur 1358, 1359.*

*trois mouchetures d'hermine*

*(d'hermine plain?) au chef denché,*

*chargé au point d'une étoile*

*L. Sy Johannis de Hanech*

*Nam. N° 784 9. 859 830 847 Pl. 8 F 192*

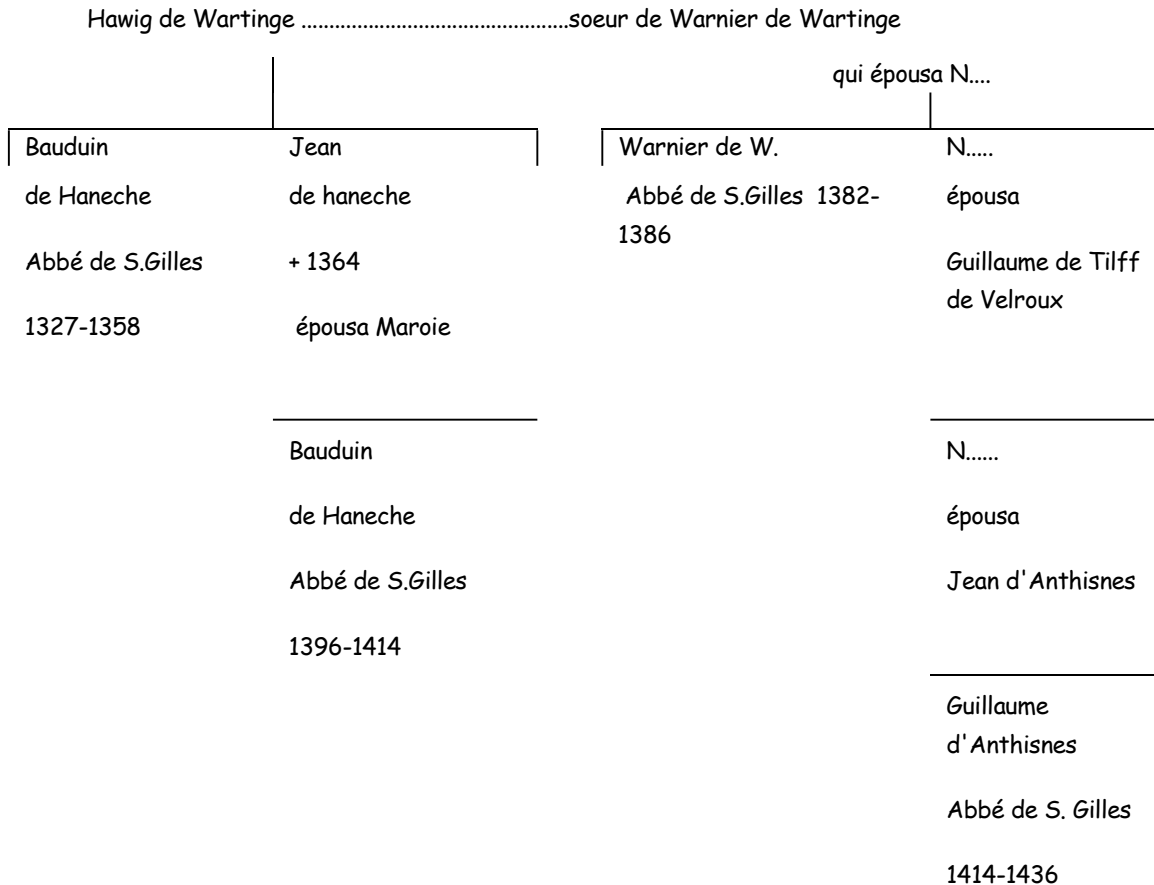
*(de Raadt J.Th. Sceaux armoriés des Pays bas*

Jean de Haneche

Voici un autre Jean de Haneche avec lequel nous entrons dans une série d'abbés de Saint Gilles de Liège. Pour plus de compréhension, nous donnons ci-dessous la généalogie :

Tout ce que nous dirons des Abbés de S. Gilles est tiré du Bulletin de la Soc. Scientifique et littéraire du Limbourg tome XI et d'un article de Em. Schoolmeesters sur les abbés de St Gilles, publié dans le Bulletin des Bibliophiles liégeois III, p. 176 et sv.

Jean de Haneche épousa



Nous avons peu de détails sur Jean de Haneche et sa femme : leur sépulture de marbre noir se trouvait dans la chapelle de Ste Thérèse à l'église Saint Gilles. Le seigneur Abbé était représenté avec son père et sa mère sur cette pierre qui portait aussi leurs armoiries et ces inscriptions :

Chy gist Madame Hawig qui fut femme a mon signour Jehan de Hanech, chevalier, jadis mère à mon signour Balduin abbes de ceste église, ki trespasat l'an M CCC XIII le jour devant ...

Ce qui suit est tiré du Recueil des épitaphes de Vanderbergh par Naveau et Poulet tome II page 90 :

Armoiries de Jean de Haneche et Hawig de Wartinge

Deux écussons :

1) Dix croisettes recroisettées au pied fiché 4 3 2 1 au chef emanché de trois pièces et chargé de trois étoiles à 6 raies rangées en fasce.

En note : notre auteur ou le sculpteur n'a-t-il pas pris des mouchetures d'hermine pour des croisettes ? Voir, en effet, le sceau de Jean de Haneche mayeur de Namur décrit par de Raadt II p.28 et dessiné par notre distingué confrère M. Albert Huart (de Radiguès, les échevins de Namur pl. 13° 3° 2) Le dessin de Vanderbergh concorde avec celui qui figure dans l'édition d'Abry cité ci-dessus dans le Bull./Soc./du Limbourg.

2) D'Hermine à une fasce coticée.

Abry a composé un recueil des Abbés de S. Gilles, dont le manuscrit est au château de Warfusée, corrigé et complété d'après le recueil de Vandenberg et publié par Eug. Poswick en 1870. Cité dans l'art. du Bulletin de la Soc. sc. et litt. du Limbourg XI.)

Bauduin de Haneche

Abbé de Saint Gilles

L'Abbaye de St Gilles en Publémont à Liège était de l'Ordre de St Augustin. Le premier abbé connu est Azon (1127-1152). En 1136, Wibald, abbé de Stavelot, donne à cens perpétuel, l'église de Héron à Azon, abbé de Publémont et à ses successeurs.

De là vient le fait que des religieux de St. Gilles furent curés de Héron, prirent part à l'élection des abbés et purent même devenir abbés. Antoine de Sprimont, curé de Héron et doyen des curés de ce Concile, fut élu abbé en 1656 et Lambert Defize curé de Héron fut également élu abbé en 1710.

Bauduin de Haneche succéda à Thierry Pannée en 1327, et mourut en 1352 comme le témoigne la pierre tombale de ses parents dont il a été question plus haut et dont voici la transcription :

Anno Dni M° CCC° LII° in die Calixti

obiit pie memorie Dnus Balduinus de Haneche

quondam Abbas et religiosus hujus monasterii

Orate pro eo.

Et alentour de la tête :

Vos ki paseis par chi  
à Dieu pryéz por my.

En note, dans le recueil des Epitaphes de Vandenberg par Naveau et Poulet:

Gallia Christiana III p. 1010 renseigne erroneément que l'Abbé Bauduin de Haneche mourut en 1343.

Cet Abbé figure en effet encore comme témoin à un acte du 24 mars 1351 (Cuvelier, Cartulaire du Val Benoit p 459 N° 349) La version de Vandenberg est conforme à celle de Lefort.

Bauduin accorda plusieurs concessions de houillères.

Voici le commencement et la fin de l'une d'elles, donnée en 1342, (aux Archives de l'Etat à Liège publiée dans le Bulletin des Bibliophiles liégeois tome III p. 175, en note.)

*"A tous chiaus qui ches presentes lettres verront et oront, nous Baduuiens de Haneche, par le grasce de Dieu Abbes de Sain Gile en publemont deles Lijge delle ordene saint Augustien et tous li covens dicelle mimes liw salut en Dieu et connoistre de veriteit .....*

*Sachent tuit que nos pour le profit et utiliteit de nos delle dicte englisse et de nos successours avons doneit a ovreir .....*

*Et par tant que che sont ferme chouze et enstable si avons nos li abbes et covens desoirnommeis pendut a ces lettres faites par chyrographe nos (propres seyais en) entesmoinaige de veriteit.*

*Che fut fait et doneit l'an delle nativiteit nostre sangnour Jhesu-Christ milhe tros cens et XIII a XVIII jour de Genvier.*

*Bauduin a été vesty de Godinne en 1323 (Arch. de S. Gilles)*

Un Bauduin de Hannêche a été témoin à une charte de Guy de Dampierre, comte de Flandre et de Namur le 16 juillet 1292. (Bulet. de la Commission. Royale d'histoire 5e série VIII p. 540)

Warnier de Wartinge ou Wartaing, cousin du précédent fut élu Abbé en 1382. Il contribua beaucoup à la prospérité de sa maison et mourut au mois de septembre 1396. Sa sépulture portait avec ses armes, l'inscription suivante :

Hic jacet Reverendus Dominus Warnerus de Wartenge hujus monasterii Sancti Egidii abbas, qui obiit anno  
MCCCLXXXVI.



En note de Schoolmeesters : la pierre sépulcrale, au pied de l'autel dans la seconde chapelle, représentait un homme armé de fer, l'écu sur la cuisse, les mains jointes, et un Abbé sur le côté droit avec la crosse d'une main et le calice de l'autre : sur le dit écusson sont gravées les armes aux quatre coins des écussons arrachés et alentour est écrit :

L'an MCCCLXXX le XI jour du mois de may morit Warnier de Wartaing père adit Abbé. Prois por li.

L'an MCCCLXXXVI jour de septembre morit li Abbes Warnier de Wartaing

(note recueillie par le Chanoine Henrotte)

L'an 1391, il reçut au nombre de ses religieux D. Antoine de Saint Hubert et le vêtit en été en présence de Thomas de Poulseur, Bauduin de Haneche, Gilles de Haneche économe, ... etc

Guillaume d'Antine, novice et Bauduin de Lanetz prirent de son temps l'habit religieux.

Guillaume d'Anthistes 1414-1436 petit-neveu du précédent. Il légua une rente de 37 muids d'épeautre, une de 8 muids d'épeautre, affectée sur la Tour de Lavoir et ses dépendances, et 5 marcs de rente perpétuelle. Il amplifia le chœur de son église et l'orna d'un autel au pied duquel on voyait sa pierre sépulcrale enchâssée de lames de cuivre marquée de ses quatre quartiers sur laquelle il était représenté en costume d'Abbé.

Johan de Haneche

Ce Jean de Haneche était le frère de Bauduin Abbé de S. Gilles, fils de Jean et de Hawig de Wartinge.

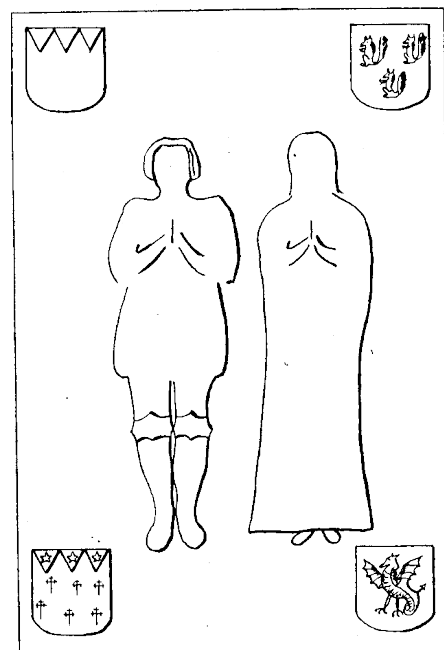
Son fils Bauduin fut aussi comme son oncle, Abbé de Saint Gilles.

Jehan de Haneche et sa femme reposent dans l'église de Haneche sous des sépultures ornées de leurs quartiers. On a conservé les inscriptions, mais les pierres tombales ... où sont-elles maintenant?

Chi gist Johan de Hanech escuier ki trespasat l'an de grasce MCCCLXIII le derain dimanche d'avrilh.

Pries pour li

Chi gist Damoiseil Maroie sa femme ki trespasat l'an de grasce MCCCLXVIII



Quatre écussons. (à comparer avec celui de Jean de Haneche maieur de Namur)

Naveau et Poulet.

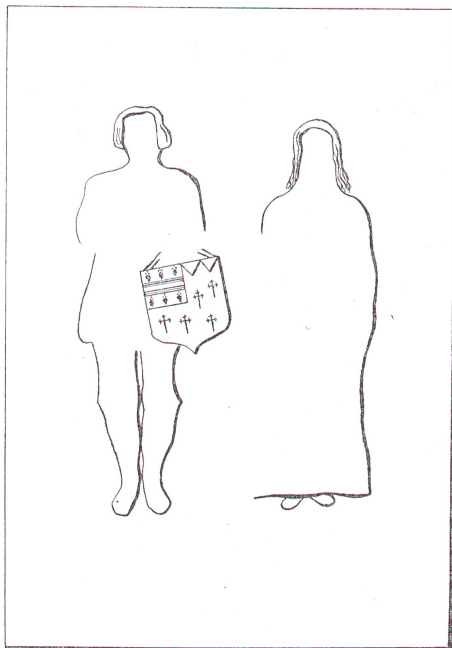
- 1) plain au chef émanché de trois pièces
- 2) semé de croisettes au pied fiché, au chef émanché de trois pièces chargées de trois étoiles à cinq rais rangées en fasce
- 3) trois écureuils
- 4) un dragon

Bauduin de Haneche, Abbé de St Gilles 1396-1414

Il légua à son église une rente de soixante muids d'épeautre : il mourut le 29 mars 1414 et eut sa sépulture dans la chapelle Notre Dame.

Gerar de Haneché

Voici son épitaphe ; la pierre se trouve dans l'église de Hannêche, à terre dans le coin gauche à l'entrée.



« Chi gist Gerar de Hanech escuyer ki trespasat l'an MCCCLXV, XXV jour d'avril. Prer por li.

Chi gist Damoiselle Agnes seconde femme a dit Gerar ki trespasat l'an MCCCLXII, XV jour es mois de juin. »

Un écusson semé de croisettes au pied fiché au chef émanché de trois pièces au franc quartier d'hermine et une fasce coticée. (Le franc quartier serait peut-être mieux : une fasce coticée accompagnée de six mouchetures d'hermine trois en chef et trois en pointe rangées en fasce.)<sup>4</sup>

La pierre de la première femme se trouve à terre dans l'église d'Acosse; elle est en style gothique et représente une chatelaine, (d'après le comte Georges de Looz en 1883) et à l'entour est écrit :

Chi gist damoiselle Maroie ki fut feme Gerar de Hanech ki trespasat l'an MCCCXLIII, XV jour en avril. Priez por li.

<sup>4</sup> Naveau et Poulet recueil d'épitaphes etc. tome II p. 170

## Gile Viron de Hanech

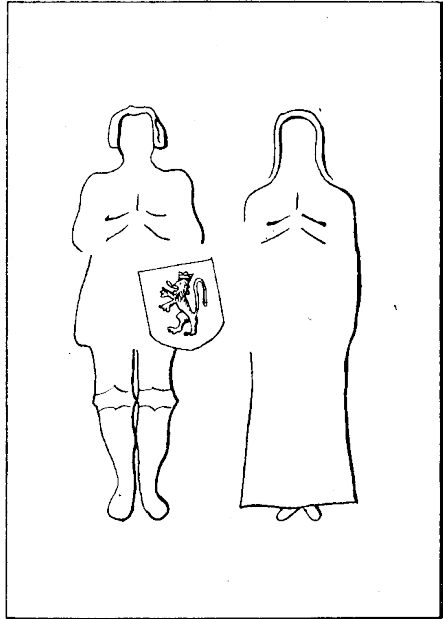
« Lan MCCCLXXVI, XIX jour es mois de febvrier trespasat  
Damoiselle Jehenne d'antey.

Prie por l'ame de li.

Lan MCCCLXXXVI, V jour es mois de may trespasat Gille Viron de  
hanech Preis por l'ame de li. »

Un écusson : lion couronné.

En note : Le jour de St Jean Baptiste 1370 devant le bailli de Wasseige et les hommes aloyers du Comté de Namur "Johan condist Poulhes demeurant à Branchons" transporte au profit de "Gille condist Viron de Hanech" des terres à Acosse (Achoche) Chartrier de Wasseige, Stock de Brabant Cathédrale S. Lambert reg.280 f° 206. Cf. S. Bormans Fiefs du Comté de Namur. <sup>5</sup>



### Baudes de Haneche

Homme de loi manant en la baillerie de Wasseige 1331 (nv. st.)

trois étriers et un baton broch(ant) L + S Badet de Haneche

(Nam. N° 524)

(de Raadt tome II p.28)

### Lambert de Haneche

Avait épousé Marie fille de Jean d'Yves, seigneur d'Yves et de Neuville, et de Jeanne de Celles vers 1460.

(Hemricourt : Miroir des Nobles édition Jalheau 1791 page 234, en note.)

---

<sup>5</sup> (Naveau et Pouillet Recueil d'épithaphes etc.)

## Thomas de Haneche

Prêtre et Chapelain de S. Paul à Liège, cité en 1323 le 20 janvier (1324 nv. st.) cité dans une charte du 13 juillet 1323, dans une autre du 14 juillet, dans deux du 2 et du 3 octobre 1323 à propos d'une affaire qui avait été confiée à ses soins et à son nom est jointe les mots "discreto viro".

Il est encore cité les 5 et 6 février et le 11 mars 1328 (1329 nv. st.)

Le 3 mars 1338, il cède au chapitre une maison qui lui avait été donnée.

(Cartulaire de S. Paul par le Chanoine Thimister, pages 155, 157, 165, 171, 172, et 189.)

Dans le même cartulaire page 165 on trouve cité

## Henri de Haneche

Chapelain de S. Paul comme témoin à une confirmation de rente.

## Jean III de Haneche

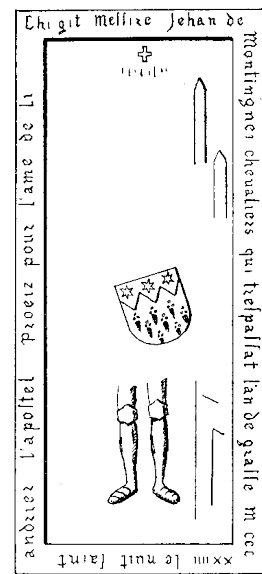
Est cité comme Abbé de l'Abbaye de Waulsort dans des chartes de 1369 et 1372. Mais son nom ne figure dans aucune liste d'Abbés de Waulsort Avant 1369 et après 1372 (dans *Gallia christiana*) c'est Jean II d'Acosse qui est Abbé. (Soc. d'Art et d'Hist. Liège, 5 p.356)

Je suis persuadé que par erreur de copiste Jean de Haneche a été écrit pour Jean d'Acosse.

## Jean de Montigny

Cette pierre tombale existe encore : elle est placée devant l'entrée du chœur de l'église de Hannêche. Vers 1883, on a pu déchiffrer l'inscription qui se trouve en caractères gothiques autour de la pierre, qui porte un guerrier armé.

« Chi. gist. Messire. Jehan. de. Montingnei. chevaliers. qui. trepassat. lan. de.  
grasse. M. CCC. et. XXIIII. la. nuit. Saint. Andree. l'apostel. Proiez. pour.  
l'ame. de. li. »



En 1937, l'inscription et l'effigie avaient complètement disparus suite au passage des fidèles. Des regrets que cette pierre ne fut pas relevée et encastrée dans le mur à l'intérieur de l'église furent exprimés.; mais rien ne fut fait et maintenant il est trop tard. Les dimensions de la pierre sont de 2.76 sur 1.30 Le comte Georges de Looz a déclaré en 1883, en avoir pris un frottis, grandeur naturelle, repassé à l'encre de Chine, et qu'il l'avait déposé au Musée de Liège. Malgré des recherches au Musée Curtius et ailleurs, ce document ne fut pas retrouvé.

Mais qui est ce Jean de Montingnei ou Montigny et pourquoi a-t-il été inhumé à Hanneche?

*Jacques de Hemricourt*, tome 3 (contenant traité de guerres et tables) page 180, dit : "308, "4e génération Jean de Montenaken mourut le 29 novembre 1324 et fut inhumé à Hanneche" et il renvoie à l'ouvrage de Naveau et Pouillet, et au recueil d'épithaphes de Vandenberg.

En note, il est dit : "Le défunt doit, nous paraît-il, être le fils puiné de Jean I de Montenaken ».

Hemricourt, édition Jalheau, page 207, cf. Kempeneers, *Oude vrijheid Montenaken* t.II p.16.

Reconnaissons toutefois que l'épithaphe de Lefort (Naveau n°833) est accompagnée du blason des Hanneche, semé de croisettes au chef émanché chargé de trois étoiles . Mais il est à observer que Vanderberch ne donne pas de blason; de plus que la copie n'est pas l'œuvre personnelle de Le Fort mais émane de Jean de Fumal.

Mr Ed. Poncelet, archiviste honoraire, qui a publié la généalogie des "de Montenaeken" signale que Jean de Montingnei ne peut pas être le fils puiné de Jean I de Montenaeken, ni aucun autre membre de cette famille.

D'ailleurs les armoiries ne sont pas les mêmes : celles des de Montenaeken sont de "gueules à la bande d'or." Il est probable, ajoute Mr Poncelet, que l'erreur provient de ce que les wallons de ce temps-là voulaient traduire en wallon les noms flamands (comme les flamands actuels veulent traduire en flamand les noms wallons) et ils ont traduit "Montenaeken" par "Montingnei".

Le blason qui, dans Le Fort, est donné à la suite de l'épithaphe, ne peut se rapporter à l'épithaphe suivante, laquelle se rapporte au blason qui la suit.

Ce Jean de Montingnei, ou plus simplement Jean de Montigni est probablement "Jean de Hanneche" dit de Montigni près de Hemptine, non loin de Hanneche. Ce château actuellement transformé en ferme, est encore (en 1883) entouré de fossés pleins d'eau.

Dans l'attestation que les échevins d'Otreppe ont donnée en 1330, à la requête du bailli du Comté de Namur et du mayeur de Wasseiges, sur les droits du Comte de Namur à Hanneche, (voir affaire des 17 villages) il est dit : "*et veimes (vîmes) monsangnor Johan de Hanneche dit de Monteingey, adont escuier*" etc.

Il apparaît bien d'après cette attestation, qu'il s'agit d'une personne décédée, et si l'inscription de la pierre tombale ne porte pas le nom de Hanneche, c'est que le défunt est inhumé à Hanneche même. Et pourquoi un de Montigni aurait-il été inhumé à Hanneche. il est donc bien certain que le de Montigni est un "de Hanneche".

La pierre est actuellement trop usée pour encore déchiffrer le blason et même l'inscription. Mais le Comte Georges de Looz les a transcrits comme étant sur la dalle, après les avoir vus. Or, le blason est celui des Hanneche tel qu'il est décrit dans les ouvrages spéciaux et tel qu'il est dans le manuscrit de Le Fort. Et si, comme le prétend la note ci-dessus, les blasons du manuscrit de Le Fort sont l'œuvre de Fumal nous pouvons d'autant plus nous y fier et présumer que cet auteur l'a vu sur la pierre.

*Thomas de Hanneche - Abbé de S. Gérard à Brogne*

Dans l'histoire de l'Abbaye de Brogne, par Eugène del Marmol, publiée dans les Annales de la Société archéologique de Namur tome 5, page 225 et suiv. on indique comme Abbé Thomas III dit de Hanneche, élu en 1301.

Brogne est un village de l'Entre Sambre et Meuse, près d'Arbre, à trois lieues de Namur.

L'Abbaye fut fondée vers 914 par Gérard, qui fut canonisé en 1131 par le Pape Innocent II, se trouvant à ce moment-là dans le pays de Liège. De là vient le nom d'Abbaye de S. Gérard à Brogne. Elle était composée de moines Bénédictins, et l'église paroissiale qui fut construite plus tard fut desservie par un des religieux.

Le monastère fut pillé, brûlé et presque totalement réduit en cendres au temps de la guerre avec la France en 1365. Reconstituée, l'Abbaye fut annexée à la mense épiscopale et gouvernée par un Prieur, lors de l'érection des nouveaux diocèses.

Détruite en 1789, elle est actuellement en ruines : il ne reste plus que la ferme.

Thomas III, de Hanneche gouverna l'Abbaye pendant neuf ans; il termina sa carrière le 21 septembre 1310 et fut enterré dans la chapelle de la Ste Vierge à gauche de l'Abbé Bauduin, son prédécesseur.

Voici son épitaphe :

*Thomas in hac tomba fructus pietetis et unda  
Exemplar morum jacet Abbas luxque bonorum  
Iste fuit trinus prelatus nominis hujus  
Septembris mense sublatus mortis in ense,  
M semel et ter C decies I migrat in arce  
Christe tui celi jungatur more fideli.*

Avant Thomas III, il y eut donc deux autres Abbés du nom de Thomas dont l'origine n'est pas indiquée. Thomas I qui mourut en l'an 1106 et avait sans doute été élu à la mort de son prédécesseur en 1085. On ignore les événements de sa carrière.

Thomas II fut élu vers 1222 car on possède une charte de lui donnée en 1223; il mourut le 15 août 1268.

Voici son épitaphe :

*Bis sexcenteno, bis quarto, bisque triceno Anno currente medio, jam mense metente  
Thomas lux pia migrat qua virgo Maria  
Transiit ad Christum; post se clemens trahat istum  
Spiritus ut cujus hic tectum corpus habetur  
Spiritus sanctis in perpetuum societur.*

Quand del Marmol publia son histoire de l' Abbaye de Brogne, en 1858, il existait encore parmi les ruines, un débris de la pierre tombale de l' Abbé Thomas, sur lequel on distingue, en partie, un personnage autour duquel sont les mots : "

*post se clemens trahat istum, et, à côté, le nom de Thomas sc. c'est-à-dire Thomas II".*

Cet Abbé nous intéresse parce qu'il a donné en 1264 une charte où il est question de Hannêche. Cette charte, que nous insérons ci-après, a été publiée par le Chanoine Roland, avec d'autres chartes namuroises, inédites, comme celle-ci, dans les Annales de la Société archéologique de Namur, tome 30, p. 257

Il y ajoute le commentaire suivant :

"L' Abbaye possédait près d'Otreppe (Bierwart) un petit bois d'environ douze bonniers, appelé bois de Pontich, un bonnier de terre autrefois en friche contigu à ce bois, et un autre petit bois d'environ trois bonniers au lieu-dit en Lamerée. Comme ces biens étaient de peu de rapport, les religieux de S. Gérard, s'étant assurés l'assentiment de l'évêque de Liège, les vendirent au chevalier Fastré de Ferme, moyennant une rente annuelle en épeautre, payable à la S. André en leur maison de Hannêche.

Fastré de Ferme habitait le manoir dit de Beauraing près de Moxhe. Il agrandit son bien de Lamerée par l'acquisition en 1272, d'un terrain vague qu'il obtint en accense des religieux de Floreffe, et, en 1274, de quarante-deux bonniers de bois qu'il acheta aux habitants de Burdinne. (de Reiffenberg, Monuments I, p. 10 et 11)."

Il est probable que le monastère de S. Gérard avait une "cense", "une grange" ou une maison de campagne à Hannêche, mais elle n'est citée dans aucun document qui donne l'énumération de leurs biens. Ce ne peut pas être la maison paternelle de l'Abbé, la charte aurait un qualificatif comme "paterna" ou "privata"; d'ailleurs l'Abbé ne parle pas en son nom personnel, mais en son nom et en celui du monastère.

Il ne peut pas être question d'une erreur de copiste qui aurait écrit Hannece au lieu de Hanrece, car Hanret est plus éloigné de Pontich et de Moxhe que Hannêche, et comme on ne renseigne nulle part de possessions de l'Abbaye à Hanret, on ne voit pas pourquoi on aurait invité le chevalier Fastré à aller payer à Hanret. Donc jusqu'à preuve du contraire, admettons qu'il s'agit bien de Hannêche. N'est-ce pas la présence, même momentanée de religieux à Hannêche qui a fait germer la vocation religieuse chez celui qui devait devenir plus tard l'Abbé Thomas III ?

## OTEPPE

### Dalle de Jean de Lochon et Jeanne de Monceau (1595)

Dalle en calcaire au sol dans le collatéral nord de l'église

*Icy reposent noble Jehan Lochon / Seigneur de Beaurain qui trespassa / le 7<sup>e</sup> de may 1595 et noble Mad / Iehenne de Monceau son espeuse qui / trespassa le mesme an le 18<sup>e</sup> d'aoust*

Jehan de Lochon avait assassiné son frère aîné pour s'emparer de l'héritage paternel. Le fait ne fut connu qu'après son décès, sa femme en mourut de chagrin trois mois plus tard.

